



ELECTIONS REGIONALES DE MARS 2010

« Sauvons-les-Yvelines » est un collectif apolitique regroupant des élus, des représentants des associations de défense de l'environnement, des représentants de la profession agricole, et des citoyens. Notre Collectif est particulièrement soucieux du devenir du territoire situé entre Versailles, Mantes et Rambouillet.

Afin que nos adhérents et sympathisants puissent voter en toute connaissance de cause aux élections régionales de mars 2010, nous vous remercions de répondre au questionnaire qui suit.

Nom du candidat : POURSINOFF ANNY

1. Des études communiquées récemment aux associations et aux communes par la Direction des routes du département des Yvelines montrent que le projet de nouvelle liaison entre les OIN de Mantes et de Saint Quentin (ex Voie Nouvelle de la Vallée de la Mauldre, ex A 88), loin de résoudre les problèmes locaux de circulation, créerait de nouvelles difficultés au niveau du réseau secondaire ainsi que de la RN 12.
 - Quelle est la position de votre liste sur cette nouvelle liaison routière ?
Comme vous le savez les écologistes ont réussi avec la plus grande difficulté à faire remplacer dans le projet de SDRIF, ce projet de l'état et du conseil général, par des déviations de villages qui amélioreront la qualité de vie des habitants qui subissent une circulation qui peut passer à l'extérieur des villages sans sacrifier les terres agricoles ni amener encore plus de circulation.
2. Si on a beaucoup parlé de la circulation routière potentielle entre les deux OIN des Yvelines, l'amélioration des liaisons ferroviaires entre Mantes et Versailles, Mantes et Saint-Quentin, Versailles et Massy n'a pas été évoquée.
 - Quelle priorité accordez-vous à l'amélioration de ces liaisons ferrées périphériques ?
Pour émettre moins de gaz à effet de serre, pour dépenser moins d'argent en carburant, pour se déplacer mieux, la priorité doit être d'améliorer les liaisons ferroviaires existantes, mais aussi d'investir dans du matériel performant pour éviter les retards dus aux pannes et améliorer le confort des passagers.
3. Dans de nombreux villages il est encore trop souvent nécessaire d'utiliser sa voiture pour se rendre à son travail, ou même simplement à une gare ou atteindre un commerce.
 - Que compte faire votre liste pour encourager et développer les transports en commun de proximité entre les villages, les gares et les commerces?...
 - ... pour améliorer les dessertes ferroviaires, tant aux heures de pointe qu'aux heures creuses, des villes et villages situés sur les lignes Versailles-Dreux et Versailles-Mantes ?

- D'une manière générale, qu'est-il proposé pour les transports alternatifs à l'automobile ?

Mettre à disposition des bus plus nombreux, dont des minis bus à la demande, me semble une bonne solution. Développer les pistes cyclables et les parkings à vélo gardés peut aussi améliorer l'accès aux gares

4. Le « triangle vert » entre Mantes, Versailles et Rambouillet est une richesse agricole aujourd'hui menacée.
 - Quelles dispositions votre liste propose-t-elle pour protéger ce « triangle vert » ? Les terres agricoles doivent être protégées par le SDRIF en les rendant inconstructibles pour les 25 ans à venir
 - Comment compte-t-elle y encourager l'agriculture durable, de qualité et axée vers un marché local ou régional ? Il faut aider des jeunes à s'installer en améliorant la formation, en leur assurant un tutorat d'agriculteurs expérimentés, en leur permettant l'accès à des couveuses agricoles, en achetant les terres pour les rétrocéder (terre de lien ou AEV), en assurant une recherche participative, grâce à une plate forme dédiée
 - Pensez-vous pouvoir raccourcir les circuits de distribution ? Comment ? En créant une marque bio régionale, en créant des filières locales : pain, produits laitiers, galette de céréales, élevage, il faut pour cela créer un abattoir mobile, une coopérative de ramassage du lait bio, des plates forme de distribution pour la restauration collective ...
5. Sur le territoire du « triangle vert » entre Versailles, Mantes et Rambouillet mentionné ci-dessus, votre liste propose-t-elle
 - des actions pour protéger, ou mieux restaurer, la continuité du réseau aquifère : ruisseaux, mares, rivières et espaces humides, tous éléments nécessaires au maintien de la biodiversité ?
 - des actions pour protéger ou mieux restaurer, la « trame verte » : haies, bosquets etc. également nécessaires à cette biodiversité ? l'agriculture biologique est très propice à la restauration de la trame verte
 - des actions pour rétablir la continuité écologique du territoire, coupé de voies express et de voies ferrées ? les parcs naturels sont financés par la région afin d'être les pionniers pour que leurs expériences soient reproductibles dans d'autres territoires
 - des actions pour protéger les paysages (Plaine de Jouars, par exemple) ? La fin de la spéculation foncière dans le cadre de protection assurée dans le SDRIF est le meilleur moyen d'arrêter les constructions anarchiques en particulier de zones commerciales, artisanales et pavillonnaires
6. Le Conseil Régional sortant a élaboré à l'issue d'une large concertation un schéma directeur. Celui-ci n'a pas été validé par l'Etat.
 - Que compte faire votre liste pour que la Région Ile de France puisse disposer rapidement de son nécessaire schéma directeur ? Un bon score de la liste Europe écologie nous permettra d'être plus forts pour exiger de l'état de valider le SDRIF

7. Par délibération du 27 novembre 2009 le Conseil Régional a exclu du périmètre d'étude du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse 6 communes des Yvelines et 8 communes de l'Essonne.
- Votre liste est-elle favorable à l'élargissement du PNR à ces communes à moyen terme (environ 6 ans)? **OUI ++++**
 - Qu'envisage-t-elle pour faciliter dans l'immédiat un contrat d'association entre ces communes et le Parc **Les communes doivent s'organiser, montrer leur intérêt, et la région doit les aider avec un financement permettant l'animation, la prise en compte de la charte dans ces communes, afin que leur intégration soit facilitée**
8. A propos de l'énergie, notamment électrique :
- Votre liste prévoit-elle d'encourager les économies d'énergie dans l'habitat rural? Par quels moyens ? **Nous préconisons des aides à l'isolation des logements qui doivent profiter à tous, y compris aux habitants des zones rurales.**
 - Comment votre liste prévoit-elle d'encourager les économies d'énergie dans l'industrie en Région Île de France? **Il faut conditionner les aides régionales à des obligations de sobriété énergétique**
 - Estimez-vous nécessaire la construction de nouveaux sites de production électrique en Région Île de France ? Si oui, de quel type ? Faudra-t-il agrandir certains sites existants ? **Il faut diminuer les consommations et développer les énergies renouvelables.**
 - La distribution électrique (transformateurs, lignes électriques) est également destructrice de terres agricoles et de paysages, sans parler des questions de santé. Quelles mesures de protection sont possibles ? **l'enfouissement des lignes coute très cher, la décentralisation des sources d'énergie ne nécessitant pas ce genre d'installation est plus pertinente**
9. La Région Île de France manque de logements disponibles, proches des emplois, et financièrement accessibles au plus grand nombre.
- Que prévoit votre liste pour que les logements vacants puissent être occupés ? **Une taxation, réquisition et transformation des bureaux vides en logement surtout s'ils sont près d'une gare**
 - Comment stopper l'artificialisation des terres ? **en densifiant les habitats en cœur d'agglomération et de village.**
 - Comment faire pour que l'effort de construction ne se fasse pas en fonction des intérêts particuliers, mais à proximité des emplois ? **on peut aussi mettre des emplois près des habitations, faire du télé travail, créer des bureaux de voisinage pour diminuer les transports**
 - ...Et que ce même effort ne se fasse pas en priorité à destination de ceux qui ont la possibilité d'y mettre le prix le plus élevé ? **le prix du logement est souvent lié au prix du terrain à cause de la spéculation foncière, le droit de préemption des collectivités doit s'exercer.**
10. Votre liste prévoit-elle d'encourager les services de proximité ? Les activités à débouchés locaux ? Comment ? **la formation tout au long de la vie doit permettre aux personnes de répondre aux nouveaux emplois de proximité**

**NOTA : Veuillez renvoyer ce questionnaire, avant le 8 mars 2010 à l'adresse
mèl suivante : contact@sauvonslesyvelines.com**